

**MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES AFFAIRES  
SOCIALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**DECISION N° 605/D/MFP, du 14 juillet 1961 fixant  
le taux de l'indemnité de scolarité à attribuer aux  
élèves infirmiers et infirmières du Togo.**

Le Ministre de la fonction publique,

Vu l'arrêté n° 104/PM, du 28 mai 1958, définissant les  
compétences ministérielles en matière d'administration et de  
gestion des diverses catégories de personnel;

Vu l'arrêté n° 274/P, du 29 mai 1945, portant organisation  
d'une Ecole d'infirmiers et infirmières du Togo, modifié par  
l'arrêté n° 379/P, du 28 mai 1947 et complété par l'arrêté  
n° 391-51/P, du 8 juin 1951;

Vu la décision n° 318/P, du 20 mai 1948 fixant le taux  
de l'indemnité de scolarité à attribuer aux élèves infirmiers et  
infirmières du Togo, modifiée par la décision n° 326/D/P, du  
4 mai 1951;

Vu les prévisions budgétaires;

**DECIDE :**

**ARTICLE PREMIER.** — Sont et demeurent rapportées  
les décisions n° 318/P du 20 mai 1948 et n° 326-D/P  
du 4 mai 1961, fixant le taux de l'indemnité de  
scolarité à attribuer aux élèves infirmiers et infir-  
mières du Togo.

**ART. 2.** — A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1961, les  
élèves infirmiers et infirmières du Togo auront droit,  
pendant leurs années d'études, à une indemnité de  
scolarité de cent (100) francs par jour.

**ART. 3.** — La présente décision sera enregistrée,  
publiée et communiquée partout où besoin sera.

Lomé, le 14 juillet 1961

P. AKOÛÉTÉ.

**Titularisations - Intégrations**

N° 196/MFP du :

18 juillet 1961. — Est et demeure rapporté l'ar-  
rêté n° 164/MFP du 20 août 1960 portant intégration  
de M. Wozufia David dans le cadre supérieur des  
postes et télécommunications du Togo.

M. Wozufia David, agent d'exploitation stagiaire  
du cadre supérieur des postes et télécommunications  
de l'ex-AOF, qui a terminé son année réglementaire  
de stage, est titularisé et nommé agent d'exploita-  
tion de 2<sup>e</sup> classe 1<sup>er</sup> échelon pour compter du  
1<sup>er</sup> novembre 1959.

M. Wozufia David, agent d'exploitation de 2<sup>e</sup> classe  
1<sup>er</sup> échelon du cadre supérieur de l'ex-AOF (indice  
local 335), est intégré dans le cadre supérieur des  
postes et télécommunications du Togo en qualité  
d'agent d'exploitation de 2<sup>e</sup> classe 1<sup>er</sup> échelon (indice  
local 335) pour compter du 1<sup>er</sup> juillet 1960 (conserve  
8 mois A.C.).

M. Wozufia passe au 2<sup>o</sup> échelon de son grade pour  
compter du 1<sup>er</sup> novembre 1960.

M. Wozufia est mis à la disposition du Ministre  
des travaux publics, des mines, des transports et  
des postes et télécommunications.

Ses émoluments seront imputés au chapitre 14,  
article 7 du budget général.

N° 199/MFP du :

22 juillet 1961. — M. Ohin Alexandre, chirurgien  
qualifié et ancien interne, est intégré dans le cadre  
supérieur des médecins et pharmaciens de l'assistance  
médicale du Togo, en qualité de médecin ordinaire,  
3<sup>o</sup> échelon.

En attendant la mise en application des décrets  
fixant le régime de solde applicable aux fonction-  
naires du Togo et les nouvelles grilles indiciaires,  
M. Ohin percevra un traitement calculé sur la base  
de l'indice 450 métr.

M. Ohin Alexandre est mis à la disposition du  
Ministre de la Santé publique.

Ses émoluments seront supportés par le budget du  
Centre national hospitalier de Lomé.

Le présent arrêté aura effet pour compter du 15  
juillet 1961.

N° 201/MFP du :

22 juillet 1961. — Les moniteurs-adjoints sta-  
giaires du cadre local secondaire de l'enseignement  
primaire du Togo, ci-après désignés, qui ont terminé  
l'année de stage réglementaire, sont titularisés dans  
leur emploi et nommés moniteurs-adjoints, 1<sup>er</sup> éche-  
lon, pour compter des dates suivantes :

1<sup>er</sup> JUILLET 1960

Mmes Placca Angèle, née Adjangba  
Schuppis Alice, née Atayi  
Savi de Tové Esther, née Johnson  
Akakpo Cathérine, née Sopoh

MM. Missodey Louis Kindji Samuel  
Maathey Grégoire Affo Idrissou

15 NOVEMBRE 1960

MM. Agbémélo Boniface Falana Abou Bakary

1<sup>er</sup> JUIN 1961

M. Amoussouvi Messan Théodore

1<sup>er</sup> JUILLET 1961

Mmes Attila Louise  
Issa Zénabou, née Tchakala  
Johnson Jacqueline, née Gruner

MM. Alover Vincent Lawson E. Innocent  
Kokou Emmanuel Ayivi Amavi  
Assangni Boï Jean Téko Jean.  
Aglan Céphas